

Marchessault, né le 18 Janvier 1811, ordonné le 20 Septembre 1834. Misaël Archambault, né le 14 Juillet 1812 ordonné le 15 Janvier 1837. Isidore Gravel, né le 30 Septembre 1816, ordonné le 12 Septembre 1841. Pierre Olivier Allaire, né le 28 Janvier 1821, ordonné le 29 Décembre 1844. Jean Baptiste Archambault, né le 16 Octobre 1825, (Jésuite). Elphège Gravel, né le 12 Octobre 1838, ordonné le 11 Septembre 1870. Louis Gonzague Gladu, né le 26 Septembre 1840. Louis Ferdinand Codère, né le 8 Octobre 1840, ordonné le 1er Mars 1868. Paschal Ubalde Brunelle né le 14 Décembre 1840, ordonné le 4 Octobre 1866. Joseph Alphonse Gravel, né le 2 Février 1843, ordonné le 26 Août 1866. Anthyme Archambault, né le 12 Avril 1843, ordonné le 9 Août 1868, et J. Bte. Ménard, mort trappiste en France.

Les trois Messieurs Durocher étaient frères, ainsi que les messieurs Ignace et Misaël Archambault, qui sont cousins germains de Monsieur Olivier Archambault. Ce dernier est oncle de Messieurs Jean Baptiste et Anthyme Archambault, qui sont cousins germains. Messieurs Isidore Gravel et Elphège Gravel sont frères consanguins, et cousins de monsieur Joseph et Alphonse Gravel. Monsieur Olivier Allaire est neveu des messieurs Durocher. Monsieur Paschal Ubalde Brunelle est neveu des messieurs Ignace et Misaël Archambault, et Monsieur J. Bte. Ménard étaient neveu de monsieur Olivier Archambault.

On compte une quarantaine de Sœurs, (religieuses.)

On compte 20 médecins, savoir : MM. Christophe Brazeau, Sylvestre Cartier, Prisque Morin, Henri Cartier, Jean Baptiste Desrosiers, Raphaël A. Archambault, Robert Cartier, André Boniface Craig, Alcidas Fancuf, Joseph A. Marsan Lapierre, Louis Benjamin Durocher, Louis Gravel, Arthur Gladu, Napoléon Codère, Alcidas Archambault, Alphonse Gladu, Tancrede Marchessault, Lactance Archambault, Anthyme Gadbois, et Paul Cartier.

On compte 10 notaires, savoir : MM. Antoine Côme Cartier, Gédéon Durocher, Joseph Napoléon Azarie Archambault, Victor Gladu, père, Antoine Théophile Gauthier, Azarie Marcotte, Olivier Archambault, Victor Gladu, fils, Louis Gonzague Gladu, et Antoine Magloire Archambault.

On compte quatre avocats, savoir : MM. Théodule Brazeau, Damien Cartier, George Etienne Cartier et Luc Marchesseault.

On compte un homme d'Etat, savoir, Sir George Etienne Cartier, Baronet, qui est l'honneur et la gloire de St. Antoine, comme aussi de son pays, à la prospérité duquel il a travaillé la plus grande partie de sa vie, qui n'est pas encore éteinte, tant s'en faut, grâce à Dieu. Il a travaillé, il travaille encore, et il travaillera encore longtemps, il faut l'espérer, à la gloire et à la prospérité du Canada, tant que la mort ne viendra pas moissonner son existence, rejeton d'une des plus vigoureuses, des plus nobles, et des plus anciennes familles du pays. La vie de cet homme d'état est trop bien connue pour la relater ici.

En parcourant les "Extraits des Rapports" faits en vertu des dispositions du chapitre III des Statuts Refondus du Bas-Canada, intitulé : Acte concernant la statistique annuelle des affaires judiciaires, pour l'année 1871, on constate que devant la Cour des Commissaires, il n'y a eu que trois sommations émises, et que devant les Juges de Paix qui sont A. C. Cartier, R. Marchesseault, A. B. Archambault, Louis Gravel, et F. X. Pineault, Eers., il n'y qu'une sommation émise. Il n'y a encore aucune sommation émise depuis le 1er Janvier dernier à ce jour, devant ces Juges de Paix ainsi que devant la Cour des Commissaires présidés par A. C. Cartier, R. Marchessault, Amable B. Archambault, Flavien Marcotte et Paschal Archambault, fils, Eers.

Ce fait prouve que la tranquillité et l'accord règnent dans cette paroisse qui n'est composée que de cultivateurs, car il n'y a qu'un notaire pratiquant, savoir, C. P. Germain, et A. M. Archambault, Eers., deux médecins qui sont A. Archambault et P. Cartier, Eers., et deux marchands qui sont Narcisse Cartier, Eer., et Joseph Codère, fils.

Il y a 26 ans qu'il n'existe pas d'auberge dans St. Antoine.

Durant le printemps dernier, le Conseil Municipal y a passé un règlement prohibant la vente en détail des liqueurs fortes.

D'après le dernier recensement, la population ne s'y est élevée qu'à 1663 personnes, donnant 1043 communians.

Il n'y a pas un seul protestant.

Aussi on y remarque que la foi y est assez vive, si on en juge par les dons faits à l'œuvre de la Propagation de la Foi, au St. Père, aux incendiés, etc. D'ailleurs, c'est le témoignage que rendent à la paroisse de St Antoine plusieurs membres du clergé dans les sermons qu'ils ont daigné y donner.

En résumé, l'amour qu'a cette paroisse pour l'éducation, l'accord et la paix qui y règnent, l'aisance qu'on y voit, la foi assez vive qu'on y remarque, en font une belle paroisse. Aussi, Mgr. de St. Hyacinthe, dans sa visite pastorale à St. Antoine, en Juin dernier, n'a pas hésité à dire qu'il considérait "la paroisse de St. Antoine comme étant la plus belle paroisse du monde" dans les quelques mots qu'il daigna adresser lorsqu'il y fit ses adieux dans l'église. C'est un témoignage bien flatteur, il est vrai, pour cette paroisse qui saura, espérons-le, ne s'en pas enorgueillir. Cependant ce savant prélat avait raison de rendre un tel témoignage à St. Antoine, d'après ce qui précède. Du moins, personne n'osera blâmer cet illustre évêque, parce qu'on le sait et on le connaît bon juge en de pareilles matières.

La petite paroisse de St. Antoine est sous le patronage de St. Antoine de Padoue, dont une magnifique statue, de grandeur naturelle, fut placée sur le portail de l'église, entre les deux clochers, en 1865, pour protéger cette paroisse contre les malheurs de toutes sortes. Aussi, on constate avec bonheur que cette protection n'a pas manqué, comme on a lieu de le croire, à cette paroisse où il n'est pas arrivé d'accidents notables. Une autre grosse statue, en pierre de taille, du même saint, avait été antérieure-